



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 49 (1950), p. 45-55

Jacques Schwartz

Ti. Claudius Balbillus (préfet d'Égypte et conseiller de Néron).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ?????????? ??? ? ? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert

TI. CLAUDIUS BALBILLUS

(PRÉFET D'ÉGYPTE ET CONSEILLER DE NÉRON)

PAR

JACQUES SCHWARTZ.

La dernière étude sur Ti. Claudius Balbillus est celle de A. Stein ⁽¹⁾ qui conclut en distinguant quatre personnages qui seraient :

- 1° le préfet d'Égypte Ti. Claudius Balbillus (de 55 à 59 av. J.-C.) ⁽²⁾;
- 2° l'astrologue Balbillus ⁽³⁾;
- 3° le procureur Ti. Claudius Balbillus, honoré à Éphèse ⁽⁴⁾;
- 4° l'ambassadeur alexandrin Ti. Claudius Balbillus ⁽⁵⁾.

Toutefois dans ses notices de la *Prosopographia Imperii Romani* ⁽⁶⁾, Stein abandonne un peu son attitude hypercritique; il continue de distinguer l'ambassadeur alexandrin (qui pourrait être le père du procureur d'Asie) du préfet d'Égypte (qui pourrait être le même que le procureur) et de refuser d'identifier l'astrologue avec le préfet d'Égypte.

⁽¹⁾ *Aegyptus*, XIII, 1933, p. 123-136.

⁽²⁾ TAC., *Ann.*, XIII, 22. PLINE, *H.N.*, XIX, 3. SEN., *Quaest. nat.*, IV, 2, 13. OGIS, 666 et 669. SB 5797 et 7462.

⁽³⁾ Suet., *Nero* 36. DION CASSIUS, 66, 9, 2. CUMONT, dans *Mél. d'Arch. et d'Hist.*, XXXVII, (1918-1919), p. 33 sq.

⁽⁴⁾ KEIL, dans *Forsch. in Ephesos*, III (1923), 41 et 42 (= *Revue Arch.* 1924, 2, p. 395, n° 78).

⁽⁵⁾ I. BELL, *Jews and Christians in Egypt*, p. 23, l. 16 (P. Lond. 1912). UXKULL-GYLLENBAND, *Ein neues Bruchstück aus den sogenannten heidnischen Märtyrerakten*, dans *Sitzungsb. Berl. Akad.* 1930, p. 664 sq. et notamment 671 (P. Berl. 8877, II, 30). Cf. P. Tebtunis II (*Michigan Papyri* V, 1944) n° 312, l. 7-8.

⁽⁶⁾ *P.I.R.*, II, n° 812 et 813, p. 184-185 (publié en 1936); cf. I, n° 38 (*Balbillus*), p. 349.

L'ambassadeur alexandrin qui paraît dans la fameuse « Lettre de Claude aux Alexandrins » est en 41 un personnage assez important que l'empereur traite en ami (*ἑταῖρος*)⁽¹⁾; un document d'affaires de 34 ap. J.-C. le montre propriétaire au Fayoum⁽²⁾ et quelle que soit la date (41 ou 53 ap. J.-C.) du procès d'Isidore et Lampon⁽³⁾ où il appuie la cause des Alexandrins, il va de soi qu'il est impossible de l'identifier au procureur d'Asie qui en 41 commençait sa carrière équestre et en 53 était procureur d'Asie.

L'inscription d'Éphèse publiée par Keil nous apprend que [Ti. Claudi](us) Ti. Claudi [.....]⁽⁴⁾ f. Quir(ina) [Ba]lbill(us) fut « *praefectus fabrum* » au début du règne de Claude; tribun militaire « dans l'étonnant état-major d'érudits et de gens de lettres que Claude emmena »⁽⁵⁾ en Bretagne en 43, il fut attaché ensuite « *ad legationes et responsa graeca* », puis fit une longue carrière à Alexandrie dans des postes qui touchent aux Lettres et aux Cultes⁽⁶⁾, avant d'être procureur d'Asie à Éphèse, dernière charge occupée lorsque fut gravée, après la mort de Claude, l'inscription où nous puisons ces renseignements.

Or le préfet d'Égypte entre en fonction en 55, venant d'Italie (PLINE, *H. N.* XIX, 3). L'identité du procureur et du préfet semble difficile à nier; les dates déjà concordent, puisqu'il suffit d'admettre que Néron, conseillé peut-être par Sénèque qui dira plus tard beaucoup de bien du préfet d'Égypte⁽⁷⁾, nomma à son avènement un nouveau préfet d'Égypte, qu'il fit venir au préalable d'Éphèse à Rome pour lui donner des instructions. Le long séjour

⁽¹⁾ P. Lond. 1912, l. 105 (cf. l. 36). Dans DITT., *Syll.*³. 798, l. 6, les enfants du roi Cotys sont les « *σύντροφοι καὶ ἑταῖροι* » de Caligula. Sur les *amici*, cf. P.-W., art. *Amicus* (n° 2), col. 1831 et HOMO, *Le Haut Empire*, p. 63. M. Rostovtzeff (*J.E.A.*, XII, 1926, p. 28-29) confond encore le père et le fils.

⁽²⁾ Cf. *Michigan Papyri* V, 1944, p. 247 ad l. 7-8.

⁽³⁾ Cf. UXKULL-GYLLENBAND, *l. c.*; PIGANIOL, *Balbillus* dans *Mélanges Glotz*, II, p. 728, n. 6 et STEIN, *op. cit.*, p. 130-131.

⁽⁴⁾ La fac-similé du n° 42 montre le cogno-

men nettement détaché à la ligne 3 et invite à restituer le même cognomen dans la lacune du début de la ligne 2 (après *Claudi*).

⁽⁵⁾ PIGANIOL, *op. cit.*, p. 726.

⁽⁶⁾ « *supra Museum... procurator aedium divi Augusti... etc.* ». Le nombre d'années de séjour en Égypte est perdu dans une lacune de l'inscription.

⁽⁷⁾ Nous adoptons ainsi les conclusions de M. Henne (*Mélanges Jorga*, 1933, p. 435 sqq.) contre lesquelles Stein proteste assez faiblement dans la *P.I.R.*

antérieur du procureur en Égypte le désignait plus sûrement que quiconque à ce poste de confiance qu'était la préfecture d'Égypte ⁽¹⁾.

Ti. Claudius Balbillus qui eut, entre autres, comme collègue d'ambassade le stoïcien Chérémon ⁽²⁾, est le père de Ti. Claudius Balbillus dont nous suivons la carrière pendant près de vingt ans. Les attaches de cette famille avec Alexandrie et l'Égypte sont d'ordre économique et d'ordre sentimental; pourtant divers indices empêchent de croire qu'il s'agisse là d'Alexandrins de vieille souche. La tribu Quirina est celle où entrent normalement les nouveaux citoyens originaires d'Asie Mineure ou de Syrie ⁽³⁾; de plus, le nom de Balbillus se retrouve dans celui de jeux qui se célébraient précisément à Éphèse ⁽⁴⁾.

Mais avant d'en venir aux problèmes qui se rattachent aux *Balbilleia*, il convient de rechercher comment Julia Balbilla qui faisait partie de la suite de Sabine, la femme d'Hadrien, et composa plusieurs épigrammes de circonstance que nous lisons gravées sur la statue de Memnon, peut être une descendante de ces Claudii Balbilli. Balbilla invoque parmi ses aïeux Βάλ-βιλλος ὁ σοφός et Stein ⁽⁵⁾ veut qu'il s'agisse de l'astrologue, ce qui paraît peu vraisemblable étant donné que Balbilla est aussi, par son père, une descendante proche des rois de Commagène, dont la dynastie est détrônée sous Vespasien (cf. : Ἀντίοχος βασιλεύς).

Des déchiffrements insuffisants ont longtemps dénaturé les trois distiques dans lesquels Balbilla traite de sa famille. La lecture de I. M. Edmonds, la plus approfondie que Stein ait pu connaître en 1933, faisait de « Balbillus le sage » le grand-père maternel de Balbilla. Depuis, W. Peek a publié, à

⁽¹⁾ L'exemple de Ti. Julius Alexander montre que le pouvoir central ne craignait pas de confier des postes à des fonctionnaires connaissant déjà le pays, et y ayant même des liens de famille. Ce n'est qu'après la révolte d'Avidius Cassius sous Marc-Aurèle que l'on semble avoir renoncé à ce procédé.

⁽²⁾ I. BELL, *op. cit.*, p. 29 (commentaire de la ligne 29 du P. Lond. 1912 : Χαίρημων Λεονίδου).

⁽³⁾ Cf. *Dict. des Ant.*, art. Tribu, p. 428; MOMMSEN, *Staatsrecht*, III, p. 786. Plusieurs

citoyens romains figurant sur des inscriptions trouvées en Égypte sont de la tribu Quirina, mais il s'agit de soldats qui ne sont donc pas des Alexandrins ayant reçu la citoyenneté romaine. Quant à T. Φλάουιον Κυρ(σίνα) Ἀρχίσιον τὸν [.] | Ἀλεξανδρέα (IGRR, I, 446), il ne semble pas qu'on soit forcé de voir en lui un Alexandrin d'origine.

⁽⁴⁾ Les références épigraphiques pour les *Balbilleia* sont rassemblées par STEIN, *op. cit.*, p. 125, n. 4.

⁽⁵⁾ *Op. cit.*, p. 135.

son tour, les épigrammes de Balbilla ⁽¹⁾ et lit au v. 15 αἷμα au lieu de ἄμμας ; ce qui ferait de Balbillus le père de la poétesse et interdit absolument d'identifier ce Balbillus avec aucun Claudius Balbillus (cf. STEIN, *P. I. R.*, II, p. 185 en h.). Et pourtant, selon l'interprétation de Peek, Balbilla continuerait d'être de race royale des deux côtés (mais d'une manière différente pour le côté paternel), cependant qu'une inscription de Pergame ⁽²⁾ atteste l'existence d'un Claudius Balbillus beau-père de Junius Rufus, le préfet d'Égypte à la fin du 1^{er} siècle ap. J.-C. ⁽³⁾.

En fait, aux difficultés d'interprétation du texte lu par Peek s'ajoutent les soupçons de mélecture nés d'un examen attentif des photographies des planches 15 et 16 qui accompagnent l'article en question. En comparant avec le vers se terminant par βασιληίδος ἄμμας dans une autre épigramme (pl. 16 a) ⁽⁴⁾ et avec αἷμα du vers 17 de notre épigramme familiale (pl. 15 a et b), on se convainc de la nécessité de revenir à la lecture ἄμμας.

Peek entendait par βασιληίδος « de sang royal », malgré le vers où Sabine se voit appliquer ce qualificatif qui dans son cas équivaut en prose à βασιλισσῆς (épouse de roi). Tout en revenant au stemma de Stein (*op. cit.*, p. 135), il n'est pas interdit de comprendre « Balbillus le père de ma mère de sang royal » ; ce vers s'interprète au mieux, en admettant que Balbillus le sage est entré par son mariage dans une famille royale. La mère de Balbilla était ainsi βασιληῖς ; elle s'appelait Claudia, épousa un Julius et donna à sa fille un cognomen qui était illustre dans la famille. Dans l'inscription de Pergame, Claudia Capitolina, femme de Junius Rufus et fille de Cl. Balbillus, est qualifiée de βασιλισσα et ce mot ne peut s'appliquer qu'à une filiation ⁽⁵⁾. Il convient assurément de repousser avec Stein (*op. cit.*, p. 135)

⁽¹⁾ *Zu den Gedichten auf den Memnonkoloss von Theben*, dans : *Mitteilungen des Deutschen Instituts... in Kairo*, V, 1934, p. 95-109. Les vers 13-18 de l'épig. 2 (p. 97) = *Suppl. epigr.*, VIII, n° 716, p. 125 sont lus par Peek : Εὐσέβεις γὰρ ἔμοι γένεται πάπποι τ' ἐγένοντο

Βάβιλλος τ' ὁ σόφος κ' Ἀντίοχος βασιλεύς.
Βάβιλλος γενέταις μᾶτρος βασιληίδος αἷμα,
τῷ πατέρω δὲ πατέρη Ἀντίοχος βασιλεύς·
Κήνων ἐν γενέας κἀγὼ λόχον αἷμα τὸ κἄλον,

Βαβίλλας δ' ἐμεθεν γρόπια τὰδ' εὐσέβεις.

⁽²⁾ *IGRR*, IV, 459 (*Athen. Mitteil.*, 32, 1907, p. 335, n. 66).

⁽³⁾ Cf. REINMUTH, *Prefect of Egypt*, p. 133. *P.-W.*, art. *Junius* (n° 144), col. 1083 et PIGANIOL, *op. cit.*, p. 725.

⁽⁴⁾ PEEK, n° 3, v. 3 (p. 98) = *Suppl. epigr.*, VIII, 717.

⁽⁵⁾ Selon Liddell-Scott, βασιλισσα signifie « reine » alors que βασιληῖς a les deux sens de

l'identité de Claudia Capitolina avec la mère de Balbilla, mais il faut d'un autre côté faire de ces deux femmes deux sœurs, filles de Cl. Balbillus ὁ σοφός.

Comme Julia Balbilla a un frère (ou cousin ?) C. Julius Antiochus Epiphanes Philopappus⁽¹⁾, consul en 109, nous devons admettre qu'elle n'était plus très jeune en 130 ap. J.-C. ; sa mère avait dû naître autour des années 55 et pouvait fort bien, pour les dates, être la fille du préfet d'Égypte, né autour de 15 ap. J.-C. (à en juger par sa carrière).

On est en droit de se demander maintenant pourquoi Balbilla cite ses ascendants et souligne leur piété à propos de la statue de Memnon. Dans un mémoire ancien mais toujours valable, Letronne⁽²⁾, étudiant l'histoire du Memnon, note que Strabon ne donne pas de nom à la statue⁽³⁾ et que « le premier exemple du nom de Memnon appliqué au colosse de Thèbes se montre dans Pline (36, 7, 58) ; encore s'exprime-t-il de manière à montrer que le fait n'était pas généralement admis » (p. 335). Auparavant, il avait insisté sur le fait que la première inscription gravée sur le colosse et datée est de 64 ap. J.-C., et que la renommée de la statue se propagea dans l'Empire sous Néron (p. 294).

Une inscription de Gizeh⁽⁴⁾ montre le préfet Balbillus s'occupant de faire désensabler la statue du dieu Harmachis (le sphinx), et l'on sait de plus qu'il était en relation avec le stoïcien Chérémon⁽⁵⁾, successeur spirituel d'Apion. Tout un mouvement se développe au cours du 1^{er} siècle ap. J.-C., inspiré par des prêtres d'Alexandrie (grecs ou égyptiens) instruits ; il tend à revaloriser aux yeux des esprits religieux du monde gréco-romain la vieille religion égyptienne⁽⁶⁾ et aboutira à des œuvres comme le *De Iside et Osiride* de Plutarque. Le nom du colosse de Thèbes vient d'une confusion facile et voulue avec les

« reine » et « royal(e) », ce dernier sens étant le sens habituel. Dans l'inscription de Pergame, le « prænomen » (?) βασιλίσσα doit marquer le caractère de βασιληῖς (de sang royal) de Claudia Capitolina.

⁽¹⁾ Sur ce personnage bien « athénien », cf. entre autres, Th. REINACH, dans *R.E.G.*, III, 1890, p. 370-379.

⁽²⁾ LETRONNE, *La statue vocale de Memnon étudiée dans ses rapports avec l'Égypte et la Grèce*, p. 249 à 359, dans *Mémoires de l'Académie royale des inscriptions et Belles-Lettres*, t. X, 1833.

Bulletin, t. XLIX.

⁽³⁾ STRABON, XVII, 816, ne fait aucun rapprochement entre la statue et le Μεμνόνιον.

⁽⁴⁾ OGIS, 666 = IGRR, 1119.

⁽⁵⁾ Sur Chérémon, cf. *P.I.R.* (2^e éd.), II, p. 155 (n° 706) et *P.-W.*, art. *Chairémon*, n° 7, col. 2026 (Schwartz). Cf. plus haut, à propos de l'ambassade de 41 ap. J.-C.

⁽⁶⁾ *P.-W.*, art. *Chairémon*, l. c., mêle le nom d'Apion à ce « syncrétisme religieux » et à ce qu'il appelle d'une manière plaisante « die pseudo-ägyptische Romantik », produit alexandrin par excellence.

Memnonia⁽¹⁾ proches ; le culte même d'un héros grec dans le vieux centre religieux égyptien de Thèbes, sous la forme d'une statue sonore, trahit, en même temps que le goût du merveilleux, le désir d'attirer les tenants du polythéisme gréco-romain. Il apparaît ainsi que Ti. Claudius Balbillus, préfet sous Néron, a été, sous l'influence de Chérémon, l'initiateur de cet engouement religieux pour la statue mutilée⁽²⁾.

L'épigramme de Balbilla nous a donc montré que le préfet d'Égypte était d'une grande famille, alliée à des dynastes d'Asie-Mineure ; la modestie de ses débuts dans la carrière équestre, ne doit pas nous troubler, si l'on fait le rapprochement avec une inscription de Phocée⁽³⁾ : Un certain T. Flavius Varus Calvisianus de la tribu Quirina, commence par être, lui aussi, *praefectus fabrum* ; il finira comme ἀρχιερεὺς Ἀσίας, avant l'avènement d'Hadrien ; or, ce chevalier est βασιλεὺς Ἰώνων et, quel que soit le sens exact de cette expression⁽⁴⁾, la ressemblance avec le *cursus* de Balbillus mérite d'être soulignée.

Strabon⁽⁵⁾ nous apprend que de son temps, on appelait encore « rois » à Éphèse les descendants supposés d'Androclès fils de Codrus, le légendaire roi d'Athènes et M. Piganiol⁽⁶⁾ songe précisément à Éphèse comme lieu d'origine du Cl. Balbillus de l'inscription de Pergame. Le passage d'un Balbillus à Éphèse comme procurateur d'Asie ne présume évidemment pas de l'origine de ce Balbillus ; il convient pourtant de se souvenir maintenant des *Balbilleia* d'Éphèse. Et c'est ici que nous retrouvons l'astrologue Balbillus, que Cumont⁽⁷⁾, L. Robert⁽⁸⁾ et Piganiol⁽⁹⁾ identifient au préfet d'Égypte, tandis que Stein⁽¹⁰⁾ continue à s'y refuser absolument.

⁽¹⁾ Sur l'origine de ce terme, cf. LETRONNE, *op. cit.*, p. 307.

⁽²⁾ La signature d'Apion ὁ πλειστονόκης sur la statue de Memnon (*OGIS*, 662 ; cf. LETRONNE, *Recueil des inscriptions*, II, 1848, p. 391), pourrait bien être un faux ancien, Chérémon se couvrant de l'autorité d'Apion.

⁽³⁾ *BCH*, 1893, p. 34 sq. (Th. REINACH, *Inscription de Phocée*) = *Rev. Arch.*, 1893 (n° 93 de l'Année épigr. de Cagnat). Sur la charge de *praefectus fabrum*, cf. DITT., *Sylloge*³, II, 804, note 4 (à propos de C. Stertinius Xénophon, le célèbre médecin de Claude).

⁽⁴⁾ *BCH*, 1893, p. 37-38.

⁽⁵⁾ STRABON, XIV, 633 : καὶ ἐτι νῦν οἱ ἐκ τοῦ γένους ὀνομάζονται βασιλεῖς. Cf. Ch. PICARD, *Claros et Éphèse*, p. 684 et CHAPOT, *La province romaine d'Asie*, p. 234.

⁽⁶⁾ *Op. cit.*, p. 725.

⁽⁷⁾ CUMONT, *op. cit.*, p. 33-38 (*Astrologues romains et byzantins*).

⁽⁸⁾ *Rev. de Philologie*, 1930, p. 58, n. 1.

⁽⁹⁾ *Op. cit.*, p. 728-729.

⁽¹⁰⁾ Aussi bien dans l'article d'*Aegyptus* que dans la *P.I.R.*

Faute de critique interne des témoignages, les questions concernant l'astrologue ont jusqu'ici été mal posées. Selon Suétone et Tacite ⁽¹⁾, l'apparition d'une comète en 64 ap. J.-C. entraîna le meurtre de plusieurs hauts personnages, parce qu'on avait dit à Néron qu'il n'y avait pas d'autres moyens de détourner ce présage funeste pour sa propre personne. Suétone précise que ce conseil fut donné par *Balbillus astrologus*; Tacite n'a pas cette précision et Dion Cassius (61, 18, 2) parle simplement de *μάντις*. La phrase de Suétone est particulièrement redondante avec ses *summis potestatibus... caede aliqua illustri... procerum... nobilissimo cuique*; sa source principale qui semble être aussi celle de Tacite (cf. l'emploi de *expiare*) ne devait pas citer Balbillus dont la mention vient d'ailleurs, probablement d'un ouvrage de caractère anecdotique.

L'abrégé de Xiphilin pour Dion Cassius (66, 9, 2) dit que Vespasien chassa les astrologues de Rome « bien qu'il se servît des meilleurs d'entre eux au point qu'il accorda aux Éphésiens, à la suite de l'intervention de Balbillus, un personnage de cette espèce, le droit de célébrer des jeux sacrés, ce qu'il ne fit à aucune autre ville ». Or Suétone (*Vesp.* 23) nous montre Vespasien se moquant des comètes et des astrologues ⁽²⁾. Quand on considère que Néron créa ou favorisa de nombreux jeux ⁽³⁾, alors que Vespasien ne s'y intéressait apparemment point ⁽⁴⁾, il semble préférable de croire à une erreur ou transposition peut-être ancienne et d'attribuer à Néron la fondation des *Balbilleia*, étant donné, en outre, qu'il sera possible plus loin d'expliquer le mécanisme de l'erreur.

Il n'y a qu'un seul astrologue, conseiller de Néron, auquel un rôle sinistre est prêté par des sources discutables (Suétone, d'ailleurs, ne prétend pas que Balbillus poussa Néron mais note la coïncidence entre la réponse d'astrologue donnée par Balbillus et les meurtres qui furent commis) ⁽⁵⁾. D'un autre

⁽¹⁾ SUET., *Nero* 36. TAC., *Ann.*, XV, 47. Sur le présage, voir *P.-W.*, art. *Kometen*, col. 1148 (Gundel); cf. *Or. Sib.*, III, 335.

⁽²⁾ Cf. aussi *P.-W.*, art. *Flavius (Vespasianus)*, col. 2695, l. 22-28.

⁽³⁾ Cf. TACITE, *Ann.*, XIV, 15; 20; SUET., *Nero* 11.

⁽⁴⁾ Cf. l'anecdote rapportée par TACITE, *Ann.*, XVI, 5.

⁽⁵⁾ Cf. aussi les expressions de TACITE, *Hist.*, I, 21 à propos de l'astrologue d'Othon : *Nec deerat Ptolemaeus iam et sceleris instinator, ad quod facillime ab ejus modi voto transitur.*

côté, nous connaissons l'existence d'un ouvrage astrologique⁽¹⁾ d'un nommé Balbillus, dont le contenu répond assez bien aux préoccupations que faisaient naître les comètes. On attribuerait cet ouvrage au conseiller de Néron mais non moins volontiers au préfet d'Égypte, d'autant que Sénèque consacra un livre de ses « Questions naturelles »⁽²⁾ aux comètes et qu'à la même époque, Chérémon, le stoïcien, écrivait un *περὶ κομητῶν*, probablement astrologique⁽³⁾. C'est ainsi que ce que nous savons déjà des origines éphésiennes possibles du préfet d'Égypte et du milieu intellectuel où il vécut, nous mène à l'identifier à l'astrologue, conseiller de Néron en 64 ap. J.-C.

La vie du fils de l'ambassadeur alexandrin nous est connue maintenant jusqu'en 64 ap. J.-C. ; à vrai dire, la nature exacte de son activité à Rome, après qu'il ait quitté la préfecture d'Égypte, nous échappe. « Conseiller intime » de l'empereur⁽⁴⁾, il était, semble-t-il, encore bien avec Sénèque entre 61 et 64 (date de la composition du quatrième livre des « Questions naturelles : *de Nilo* »)⁽⁵⁾ ; puis des rumeurs, peut-être médisantes, se répandent sur lui en 64 ap. J.-C.

Pergame honorera, sûrement avant 113 ap. J.-C., Claudia Capitolina « qui a restitué à la ville les biens que son père Cl. Balbillus avait consacrés »⁽⁶⁾. Cette formule n'a de sens que si les donations de Balbillus avaient été annulées ou confisquées, et le seul motif valable de confiscation, après ce que nous venons de voir, ne peut être qu'une sorte de *damnatio memoriae* qui d'ailleurs ne dura pas. L'erreur de Dion Cassius sur la fondation de *Balbil-
leia* s'explique alors aisément, ces jeux ont été fondés sous Néron alors que Balbillus était influent à Rome ; ils furent supprimés à un moment donné,

⁽¹⁾ Cf. CUMONT, *op. cit.*, p. 37 et PIGANOL, *op. cit.*, p. 729.

⁽²⁾ Livre VII (IV) de l'éd. Budé.

⁽³⁾ ORIGÈNE, *C. Cels.*, 1, 59. Cf. CUMONT, *op. cit.*, p. 33, n. 2 et SATHAS, *Fragments inédits des historiens grecs : Chaeremonis Aegyptiaca*, dans *BCH*, I, p. 121 sq.

⁽⁴⁾ Vers la fin du règne, Néron fut attiré par l'Égypte, sous l'influence probable de Balbillus. Selon TAC., *Ann.*, XV, 36, en 64 ap. J.-C., *provincias Orientis, maxime*

Aegyptum, secretis imaginationibus agita(bat) ; le terme *secretis* semble bien marquer que Néron en discutait avec ses intimes (cf. *Ann.*, XIV, 65 et *Hist.* I, 22). Enfin, près de mourir, *Aegypti praefecturam concedi sibi ora(bat)*. (Suet., *Nero*, 48).

⁽⁵⁾ Ed. Budé, vol. I, p. vii de l'introduction (Olttramare)

⁽⁶⁾ Sur le sens de « ἀποκαταστήσαν » et de « καθιέρωσεν » cf. DITT., *Syll.*, 826, 6, IV, 20 (p. 531) ; 747, 46 et 819, 7-15 (81 ap. J.-C.).

ainsi sans doute que d'autres fondations de Balbillus, mais plus tard Vespasien autorisa la reprise des jeux.

Balbillus « ὁ σόφοϛ » semble avoir mal fini, sans que nous sachions comment. Il est probable qu'il fut considéré dans certains milieux comme l'« éminence grise » ou même l'« âme damnée » de Néron. Et là, il n'est pas impossible de retrouver des traces de la haine que ce rôle réel ou imaginaire, lui valut. C'est M. Piganiol⁽¹⁾ qui, reprenant une hypothèse de Renan, a signalé la présence de notre personnage dans l'Apocalypse de saint Jean, présence que vont confirmer les lignes suivantes :

Jean qui dut séjourner à Éphèse rédigea vers 93 ap. J.-C., à Pathmos, tout près d'Éphèse, l'Apocalypse dans laquelle entrèrent des chapitres écrits au lendemain même de la mort de Néron⁽²⁾. Après avoir parlé d'une première bête dont il dira plus loin que son chiffre est 666 et qui ne peut être que Néron, Jean poursuit (XIII, 11 sq.) : « Puis je vis monter de la terre une autre bête qui avait deux cornes semblables à celles d'un agneau, et qui parlait comme un dragon. Elle exerçait toute l'autorité de la première bête en sa présence, et elle faisait que la terre et ses habitants adoraient la première bête, dont la blessure mortelle avait été guérie. Elle opérait de grands prodiges, même jusqu'à faire descendre du feu du ciel sur la terre, à la vue des hommes. Et elle séduisit les habitants de la terre par les prodiges qu'il lui était donné d'opérer en présence de la bête, disant aux habitants de la terre de faire une image de la bête qui avait la blessure de l'épée et qui vivait. Et il lui fut donné d'animer l'image de la bête, afin que l'image de la bête parlât, et qu'elle fit que tous ceux qui n'adoraient pas l'image de la bête fussent tués. »

La Maison dorée, avec son colosse de Néron de 120 pieds de haut, fut édifiée en 64 ap. J.-C., après l'incendie de Rome et la persécution des chrétiens qui s'ensuivit⁽³⁾. Que l'auteur de l'Apocalypse ait confondu ce colosse avec la statue mutilée et sonore de Memnon (cf. : « une image de la bête qui avait la blessure de l'épée et qui vivait », « animer l'image de la bête, afin que l'image de la bête parlât »), et c'est bien Ti. Claudius Balbillus que

⁽¹⁾ *Op. cit.*, p. 723 sq. — ⁽²⁾ Cf. *Rev. arch.*, 1901, 2, p. 354 (S. Reinach citant Reuss). — ⁽³⁾ Tac., *Ann.*, XV, 42 et Suet., *Nero* 31.

symbolise l'« autre bête ». Le reste des traits propres à cette bête, tels que Renan les a analysés (« fonctionnaire romain, d'origine orientale, qui aurait en même temps été un grand prêtre du culte impérial et aussi un thaumaturge », PIGANIOU, *op. cit.*, p. 729), conviennent naturellement à Balbillus⁽¹⁾. Quant aux griefs particuliers que Jean pouvait avoir contre Balbillus, cela ne peut être que l'imputation d'avoir suscité (juste avant les meurtres « provoqués » par la comète) la persécution des chrétiens. Nous ne savons pas si l'accusation est fondée, mais il est sûr qu'à Éphèse, patrie des Claudii Balbilli, les chrétiens associèrent Balbillus et Néron pour la responsabilité de la persécution à Rome⁽²⁾.

Cette affirmation va permettre d'éliminer certaines des hypothèses faites sur l'origine exacte de la persécution des chrétiens. Le rôle monstrueux prêté à Balbillus n'a pu l'être que dans les milieux judéo-chrétiens d'Éphèse, à la suite de nouvelles venues de Rome, et il est remarquable que les persécutés et leurs coréligionnaires n'aient pas mieux su qui avait excité Néron contre eux; ce n'est qu'un temps après, au début de 65 au plus tôt (lors de la découverte de la conjuration de Pison), qu'ils ont pu songer rétrospectivement à reporter aussi à propos de la persécution des chrétiens les calomnies qui devaient courir sur Balbillus à ce moment-là, et ils le firent sans doute d'autant plus aisément que l'antisémitisme traditionnel des Balbilli⁽³⁾ était bien connu.

Renan⁽⁴⁾ admet que la persécution fut le contre-coup de divisions intérieures parmi les chrétiens (commentant le *διὰ ζήλον* = par jalousie, du Ps. CLEMENS ROMANUS, *ad Cor.*, I, 3, 5 et 6). Mais de toutes façons, les accusations

⁽¹⁾ A propos des deux cornes de l'agneau, M. Piganiou (*op. cit.*, p. 730) songe au culte d'Ammon. Peut-être vaudrait-il mieux songer à Alexandrie, la seconde patrie de Balbillus, symbolisée peut-être, comme plus tard Alexandre lui-même chez les auteurs arabes, par les deux cornes de Zeus-Ammon (cf. *Encyclopédie de l'Islam*, art. *Dhu'l-Karnain*, p. 987-988).

⁽²⁾ La persécution des chrétiens se place en juillet-août 64 et la fin de cette même année

est caractérisée par des prodiges *imminentia malorum nuntia : vis fulgurum non alias crebrior et sidus cometes, sanguine inlustri semper Neroni expiatum* (Tac., *Ann.*, XV, 47); la « deuxième bête » de l'Apocalypse « fait descendre du feu du ciel sur la terre ».

⁽³⁾ Cf. l'attitude de Balbillus, d'après les *Actes d'Isidore et Lampon*, dans UXXULL-GYLLENBAND, *op. cit.*

⁽⁴⁾ *L'Apocalypse*, p. 160.

formulées contre Poppée qui aurait voulu, par cette persécution, soutenir la cause des juifs qu'elle favorisait, perdent toute valeur puisqu'en dénonçant Balbillus les judéo-chrétiens de Rome et d'Éphèse ⁽¹⁾ accusaient un « gentil » à qui leur appartenance à la nation juive les opposait encore pour un temps.

Le Caire, juillet 1948.

⁽¹⁾ Sur l'Asie, refuge des chrétiens de Rome, après l'incendie, cf. CHAPOT, *op. cit.*, p. 519.